

➤ **Parcours scolaire et professionnel**

Titres ou diplômes (préparés et/ou obtenus)

Année	Titres ou diplômes	Établissement	Ville
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Concours auxquels vous vous êtes présenté(e)

Année	Nature du concours	Résultat
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Expériences professionnelles précédentes *

Année	Nature des fonctions	Établissement, société, entreprise...	Localité
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Avez-vous postulé à un emploi d'agent contractuel en enseignement, au titre du recrutement des travailleurs handicapés dans d'autres académies ? OUI NON

Si oui, merci de bien vouloir les nommer et les classer par ordre de préférence ci-dessous :

- 1) 2)
 3) 4)

- Exercez-vous une activité professionnelle ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

Employeur (nom, adresse et coordonnées) :

.....

* Dans l'éventualité de services effectués en qualité de professeur contractuel ou vacataire dans une autre académie, merci de joindre un état de services, les fiches de notation administrative et les évaluations, bilans d'étape ou rapports d'inspection pédagogique

➤ **PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER**

Le dossier est à retourner par courrier, **avant la clôture des inscriptions le 18 janvier 2019**, à l'adresse suivante :

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aisne - Cité administrative 02018 LAON CEDEX

☎ : 03.23.26.20.71 ✉ : 03.23.26.26.14

- Une lettre de motivation précisant le poste recherché et curriculum vitae,
- Une copie du justificatif prouvant la qualité de Bénéficiaire de l'Obligation de l'Emploi valide pour la durée totale du contrat (supérieur à 2 ans au moment de la constitution du dossier),
- Une copie lisible de la carte d'identité ou, à défaut, du livret de famille tenu à jour;
- Une copie lisible de chaque titre ou diplôme détenu : veuillez consulter les conditions de diplômes exigées pour les concours externe <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98883/etre-professeur-des-ecoles.html>
 - pour les titres ou diplômes étrangers : joindre la traduction en français par un expert assermenté
 - pour les diplômes obtenus à l'étranger : fournir une copie de l'attestation de reconnaissance de niveau d'études délivré par le Centre Français d'information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes - l'ENIC-NARIC <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F463>,
- Une copie lisible du Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur de deuxième degré (CLES 2) si obtenu,
- Un Certificat Informatique et Internet (C2i) de niveau 2 « enseignement » si obtenu. A compter de la rentrée 2014, l'exigence du CLES et du C2i est intégrée à la formation initiale et continue des personnels (proposée par le biais des ESPE, des plans académiques et nationaux de formation des enseignants).
- Une copie lisible des certificats de travail détenus,
- une enveloppe autocollante (format 16,2 x 22,9 cm) libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un courrier simple,
- le candidat peut joindre également tout autre document qu'il estimera nécessaire de porter à la connaissance de l'Administration.

➤ **NOTA BENE**

Les Bénéficiaires du recrutement par la voie contractuelle doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, satisfaire aux mêmes conditions de diplôme ou de niveau que les candidats inscrits au concours externe et fixés par le statut particulier du corps auquel ils sont susceptibles d'accéder.

Une première appréciation des candidatures s'effectue sur dossier.

Une seconde appréciation des candidatures est réalisée par le ou les Inspecteurs d'Académie selon le choix de candidature exprimée.

Si les critères sont remplis, vous serez convié(e) à un entretien devant la commission de recrutement. Afin de garantir le bon déroulement de cet entretien, merci de signaler, le cas échéant, vos besoins d'aménagement particuliers.

Il est rappelé que tout recrutement est subordonné :

* à la vérification du bulletin n°2 du casier judiciaire, des conditions de titres ou diplômes exigées par les fonctions. Ces opérations sont effectuées directement par les services rectoraux,

* à la vérification de l'aptitude physique aux fonctions postulées : **l'intéressé(e) sera orienté(e) vers un médecin agréé.**

L'intéressé(e) sera reçu(e) après recrutement par Le médecin de prévention.

➤ **SIGNATURE DU (DE LA) CANDIDAT(E)**

Je soussigné(e), (Nom et prénoms) :

Atteste sur l'honneur **n'avoir jamais été employé(e) en tant que personnel titulaire dans l'une des 3 fonctions publiques** (Etat, hospitalière, territoriale) et atteste l'exactitude des déclarations portées sur le présent dossier, ainsi que de l'ensemble des pièces fournies.

Je m'engage, par ailleurs, à prévenir les services rectoraux, dans l'éventualité où j'obtiendrais un autre emploi ou si je souhaite ne plus donner suite à ma demande.

A....., le Signature :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Ne pas remplir par le (la) candidat (e)

Date d'arrivée : / /

- Observations :
-
-

AVIS DE L'INSPECTEUR (RICE)

- Avis de l'Inspecteur (rice) de l'Education nationale en charge du dossier :

Nom : Prénom :

Favorable Défavorable (à motiver) :

- Observations :
-
-

A, le Signature :

AVIS DU MEDECIN DE PREVENTION DES PERSONNELS APRES AVIS FAVORABLE AU RECRUTEMENT

L'Aptitude physique et la compatibilité du handicap

Le médecin de prévention déterminera, selon le type de handicap, auprès de quel médecin spécialiste agréé la visite d'aptitude physique et la compatibilité du handicap pourra être organisée.

- Observations sur la compatibilité du handicap avec les fonctions postulées et sur les éventuels aménagements de poste :

.....

.....

.....

A, le Signature :